

## Le mouvement climat a besoin des apports d'un syndicalisme renouvelé

**Maxime Combes**, économiste et auteur de *Sortons de l'âge des fossiles ! Manifeste pour la transition* (Seuil, 2015).

La question du comment faire évoluer le syndicalisme afin de concilier défense des travailleurs et de l'environnement est au centre de cette réflexion. Un des chemins à emprunter pourrait être celui de la justice climatique et sociale. Le néolibéralisme nous emmène droit dans le mur et il est urgent de repenser nos valeurs. Cette évolution nécessite un travail de fond des syndicats et des fédérations, repensant les concepts de travail, de production, de démocratie dans une visée émancipatrice et de justice sociale. Il est urgent de croiser mouvements syndicaux et climat, de conjuguer actions individuelles et collectives pour sortir de l'impasse.

“ Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte ». Ce slogan de la Confédération syndicale internationale est doté d'une immense puissance évocatrice. C'est aussi un double révélateur des tensions que le mouvement syndical entretient avec l'urgence climatique et, plus largement, avec l'effondrement écologique dont les scientifiques rendent compte. Il transcrit à la fois l'apport inestimable du monde syndical au mouvement citoyen pour le climat en pointant ce qui est encore parfois un angle mort de la lutte contre le réchauffement climatique. Et, dans le même temps, il illustre un horizon de travail : le syndicalisme peut-il s'emparer de l'urgence écologique sans se limiter à ses seuls effets sur l'emploi, à la seule défense des emplois existants ?

### De l'ours blanc au paysan africain

Le poncif est connu. Rabâché jusqu'aux oreilles par nombre d'éditorialistes, hommes politiques et conservateurs en tout genre : il existerait une contradiction indépassable entre l'urgence climatique et la justice sociale, ou, par voie de conséquence, entre la nécessité d'agir et la perte d'emplois qui en découlerait. Beaucoup de chemin a pourtant été parcouru à ce sujet.

D'une part, des études économiques, discutables par essence mais frappantes, ont montré que le coût de l'inaction, tant monétaire que social, était sans doute supérieur au coût de politiques climatiques ambitieuses. D'autre part, quand les sous-bassements énergétiques de nos modes de vie doivent être profondément transformés, c'est le minimum que d'essayer de penser la transition en tenant compte

des réalités sociales, qui ne se limitent d'ailleurs pas aux « réalités syndicales » traditionnelles. Cela fait de nombreuses années que ces deux défis, social et écologique, sont travaillés conjointement.

Au milieu des années 2000, la naissance de l'alliance internationale Climate Justice Now! (CJN!), regroupant des syndicats paysans, des mouvements sociaux et des associations altermondialistes y a fortement contribué. En faisant primer les droits des populations, notamment autochtones, sur les intérêts privés, en insistant sur les responsabilités différenciées entre pays, populations et secteurs sociaux et, symboliquement, en accolant la notion de justice à celle de climat, cette alliance a imposé le concept de justice climatique dans l'enceinte des négociations sur le réchauffement climatique. D'une certaine manière, l'image de la femme paysanne africaine victime d'un cataclysme climatique a pour partie éclipsé celle de l'ours blanc dérivant sur son bout de banquise.

En France, cette alliance d'un nouvel ordre a été transposée en vue de la conférence de Copenhague (COP15 – 2009) par un collectif intitulé « Urgence climatique justice sociale ». Il a permis à des syndicats comme la FSU et Solidaires de se joindre aux débats et mobilisations collectives en vue d'une conférence internationale sur le climat et, surtout, d'affirmer, avec d'autres organisations sociales et écologistes que « la justice climatique et sociale doit être au centre des politiques mises en œuvre ».

Cet appel rédigé et publié dès 2009 plaçait l'articulation social-écologie au cœur de son approche : d'un côté en défendant les droits des populations du Sud, premières victimes de l'urgence climatique sans en être responsables. Et de l'autre en rappelant qu'il ne saurait y avoir de réponse adéquate à l'urgence climatique sans « des mesures d'accompagnement et de justice sociale » pour que « chacun puisse faire face aux changements à opérer ». Une « autre répartition des richesses » et le « droit au travail » étaient convoqués pour garantir « un emploi décent » et « un revenu digne ».

### Un million d'emplois pour le climat

Ce travail n'a pas été vain. En témoignent les alliances et campagnes « un million d'emplois pour le climat », nées

dans la foulée et montrant qu'une action résolue en matière de climat pouvait créer beaucoup plus d'emplois que la reconversion du secteur industriel n'en détruirait. Le terme « climate jobs » (emplois pour le climat), préféré à celui de « green jobs » (emplois verts), n'a pas été choisi par hasard. Il s'agissait de mettre en avant des emplois qui assurent une véritable réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en se démarquant des opérations de greenwashing par lesquelles des entreprises et des institutions internationales repeignent en vert des activités problématiques du point de vue du climat et de la protection de l'environnement (« charbon propre », « voiture propre », nucléaire, etc.).

« Si nous conjuguons justice sociale et action pour le climat, les gens se battront pour cet avenir » affirme Naomi Klein. C'est par ces mots qu'est introduit le rapport « Un million d'emplois pour le climat » publié en France par treize syndicats et associations en janvier 2017. Dans un double contexte d'urgence climatique et de crise sociale, aborder conjointement les deux défis et leurs conséquences sur la vie au quotidien semble en effet le seul moyen de tracer les traits d'un monde dans lequel on vivrait mieux demain, tout en laissant de côté les recettes habituelles qui ont nourri à la fois le productivisme et le néolibéralisme.

Ces approches marquent une double rupture. La première revient à ne plus saborder les critères de la qualité (travail, environnement, produits, etc.) sur l'autel de la quantité (emplois, rémunérations, production, etc.). La seconde est moins perceptible mais décisive. Il est courant d'affirmer que le nombre d'emplois créés par la transition écologique permet de compenser les pertes d'emplois. Pourtant, un.e salarié.e d'une centrale thermique qui perd son emploi dans le Nord de la France ne pourra pas travailler le lendemain en tant qu'installateur de panneaux photovoltaïques à Marseille.

En posant comme principe qu'il ne peut y avoir de transition en mettant les salariés concernés devant le fait accompli et qu'en retour, des garanties doivent être obtenues (emplois, conditions de travail, sécurisation des parcours, etc.), ces campagnes pour des « emplois climat » ont rendu possible un front social

1 page @ des architectes utopiques.

2 Université Foraine, Saint-Jacques-de-la-Lande, novembre 2012

3 Julien Choppin et Nicola Delon, *Matière Grise, Matériaux, Réemploi, Architecture*. Pavillon de l'Arsenal, 2014

4 <https://www.frugalite.org/fr/le-manifeste.html>

et écologique commun. Quand la planète brûle littéralement, que valent des mesures écologiques insignifiantes, quelques emplois de mauvaise qualité et un dixième de croissance supplémentaire ? Pas grand-chose. Par contre, porter conjointement un projet de transformation sociale et écologique peut désormais faire sens commun.

#### Vers une écologie du travail ?

A ce stade, sans doute faut-il préciser ce qui se joue derrière les incroyables grèves et manifestations pour le climat que nous avons connues en 2018-2019 (presque) partout sur la planète. Elles traduisent à la fois une massification et un profond renouvellement du mouvement pour la justice climatique : en prendre soin, l'appuyer, le renforcer, le nourrir – sans empêcher les débats et désaccords qui les traversent – tout en cherchant à les articuler aux luttes pour l'égalité, la dignité et la justice, fait sans doute partie des défis communs des temps actuels.

Mais il faut préciser le propos. Dans ces mobilisations, parfois derrière des slogans et des pratiques que des militant.e.s aguerri.e.s peuvent trouver naïves ou trop gentilles, s'expriment un profond rejet du monde qu'incarnent les élites économiques et politiques actuelles : l'urgence climatique justifie et devient un levier pour exiger de transformer toutes les recettes politiques et économiques classiques. On observe même une explosion des aspirations à donner du sens au travail : ce ne sont pas moins de 30 000 étudiant.e.s de grandes écoles et universités qui ont signé un « Manifeste pour un réveil écologique » indiquant un refus « des postes souvent incompatibles » avec leurs idéaux.

A ce jour, le monde syndical et les salariés n'ont pas nécessairement joué un rôle central et public dans cette discussion. Au risque de laisser certaines branches du mouvement climat en rabattre sur leurs ambitions et se concentrer sur le seul rôle du consommateur et du citoyen local. De l'emblématique livre *Les dégâts du progrès* de la CFDT en 1977 aux plus récentes résurgences d'un travail approfondi et continu sur la démocratie au travail et les dégâts sanitaires et environnementaux causés par les entreprises, le monde syndical est pourtant armé pour nourrir le mouvement climat d'une perspective d'émancipation sociale

et écologique par une réappropriation du travail.

Si l'on prend au sérieux le diagnostic selon lequel la nature et la force de travail sont exploitées au point de mettre en danger leur pérennité et santé respectives, alors sans doute avons-nous besoin d'une véritable « écologie du travail » qui ne soit pas définie en creux par les seuls tenants d'une « modernisation écologique » : réencadrer l'économie et le social dans les contraintes écologiques de la planète exige de penser le travail, la production, la démocratie dans ce cadre et de ne pas laisser les thuriféraires d'un introuvable verdissement du capitalisme néolibéral préempter et imposer leurs propres solutions. De ce point de vue, les tâches socio-écologiques ne doivent-elles pas rapidement irriguer le cœur du travail syndical ?

#### Vers un mouvement pour la justice climatique émancipateur

Là où les syndicats ont été outillés pour être présents sur un maximum de terrains (site de production, entreprise, branche, interprofession, etc.), pour former et encadrer des dizaines ou des centaines de milliers de membres et pour construire et faire durer des mobilisations de masse sur des temps longs, les ONG ont, elles, été principalement outillées pour récolter des dons, développer une expertise citoyenne et déployer une communication grand public au service d'un plaidoyer politique auprès des institutions. Aucune organisation « climat » n'est outillée pour former et encadrer les centaines de milliers de personnes nécessaires afin d'insuffler des mobilisations et pratiques de transition, du local au global, en milieu rural et urbain, dans les entreprises et les institutions, etc. C'est pourtant un enjeu décisif si l'on veut que le mouvement climat s'ancre dans la durée.

Un mouvement citoyen ne peut en effet perdurer dans le temps, se renforcer et s'étendre au plus profond de la société qu'en étant porteur d'un récit qui fait sens, dessinant un futur à la fois viable et enviable, en un mot désirable. En l'occurrence, il doit ici être capable de susciter un niveau d'engagement individuel et collectif rarement atteint dans l'histoire de l'humanité. Transformer les soubassements énergétiques de notre formidable machine à réchauffer la planète qu'est



l'économie mondiale n'est pas une mince affaire : se limiter à la mobilisation de savoirs techniques ou à la juxtaposition de dates de mobilisation et de campagnes à mener, aussi essentiels soient-ils, ne sont pas suffisants pour donner du sens à la transition désirée.

Une partie de cet immense défi consiste à donner du sens à l'engagement de chacun.e. On le voit quotidiennement : beaucoup s'engagent aujourd'hui après avoir changé leur mode alimentaire (bio, local, réduction de sa consommation, etc.) ou leur pratique quotidienne (se déplacer à vélo). Loin d'être un frein à l'engagement collectif, ces actions individuelles, et le plus souvent locales, peuvent en être un des moteurs : utiliser les interstices du système politique et économique tel qu'il existe pour déployer des pratiques et alternatives locales, tout en s'appuyant sur elles pour faire évoluer les réglementations qui empêchent leur généralisation.

Pendant longtemps, on a opposé les engagements individuels aux engagements collectifs, les premiers étant supposés naïfs et insuffisants quand les seconds étaient jugés illusoire et déconnectés de la réalité du terrain. De ce point de vue, le mouvement climat a beaucoup à apprendre du mouvement féministe, mais aussi du mouvement syndical, de leur histoire, de leurs victoires et de leurs échecs, pour réarticuler avec sérénité et détermination, plutôt que les opposer, les petits gestes de la vie quotidienne avec les mobilisations collectives. Pour ne plus les opposer, mais pour qu'ils se nourrissent réciproquement dans le cadre d'un mouvement d'émancipation individuelle et collective. Puisse le mouvement syndical s'emparer de ces enjeux et contribuer au mouvement climat en ce sens.